

CONDITIONS GÉNÉRALES OFFRE TREKKING CABANE

Réservation :

- Le délai de demande de réservation est de 5 jours avant la date du séjour prévue.

Annulation :

- Toute annulation doit être notifiée à La Gruyère Tourisme 72h avant la date prévue.
- En cas d'annulation, le client recevra un bon pour une future réservation, valable jusqu'à la fin de la saison selon disponibilité. Et le cas échéant, un remboursement est envisagé.
- Si le client ne se présente pas à la date de réservation sans avoir préalablement annulé, il perd le bénéfice de son forfait sans droit à compensation.

Participants :

- Cette offre s'adresse aux personnes qui ont l'habitude des randonnées escarpées et techniques. Le niveau peut se révéler à certains endroits difficiles.
- Les participants sont responsables de leur propre sécurité. La Gruyère Tourisme n'est pas responsable des accidents ou des dommages personnels survenus durant le trekking.
- Il est essentiel que chaque participant dispose de l'équipement adapté à la randonnée en montagne, y compris des chaussures de randonnée robustes, des vêtements adaptés aux conditions météorologiques (pluie, froid, soleil, etc.), et une réserve d'eau suffisante.

Allergies :

- Toute condition spécifique, telle qu'une allergie, doit être mentionnée au moment de la réservation pour permettre les adaptations nécessaires.

Hébergement – Chalet du Soldat :

- Les animaux ne sont pas autorisés dans les dortoirs. Il y a possibilité de les faire dormir dans une pièce séparée.
- Les participants doivent se munir d'un sac en toile et d'une taie d'oreiller (litière incluse). Possibilité d'en louer sur place pour CHF 6.-.
- Les dortoirs sont des zones de tranquillité et doivent être rangés avant le départ des hôtes.
- Comme toute cabane de montagne le Chalet du Soldat a son règlement qu'il est demandé de faire respecter et de s'y conformer particulièrement en ce qui concerne le calme qui doit régner dans les couloirs, les dortoirs et la terrasse dès 22h00 et le fait que la salle principale doit impérativement fermer à 22h30.

Les horaires sont les suivants :

- Pour des questions d'organisation, l'arrivée des hôtes ne doit pas se prévoir au-delà de 18h00
- Repas du soir à 19h00
- Petit déjeuner entre 7h30 et 8h30 en ayant libéré le dortoir

Hébergement – Cabane des Marindes :

- Les participants doivent se munir d'un sac en toile et d'une taie d'oreiller (literie incluse).
- Il n'y a pas de restauration à la carte. Uniquement : soupe, boissons chaudes ou froides, vins, bières, spiritueux.
- Les hôtes doivent emmener leur propre nourriture. Pique-niques (souper et petit déjeuner) inclus à emporter depuis le Chalet du Soldat.
- Les pique-niques sont autorisés avec consommations achetées sur place.
- Les chiens ne sont pas admis dans la Réserve naturelle du Vanil noir.

Divers :

- La Gruyère Tourisme n'est pas responsable des conditions météorologiques défavorables. En cas de prévisions jugées dangereuses par les participants, le trekking peut être ajusté ou annulé pour des raisons de sécurité. Si une annulation est nécessaire et annoncée 72h avant la date prévue, les participants auront droit à un bon pour reprogrammer leur activité à une date ultérieure, conformément à nos conditions d'annulation générales.
- Les participants sont priés de respecter la nature durant leur trekking. Il est essentiel de ne laisser aucune trace de passage, ce qui comprend le fait de ne rien jeter, d'utiliser les installations sanitaires prévues et de ne pas perturber la faune ou la flore locales. La Gruyère Tourisme s'engage à promouvoir et à maintenir des pratiques durables et attend de chaque participant qu'il contribue à cet effort en adoptant des comportements écoresponsables tout au long du séjour.